

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module **ASC2 Modèles et méthodes d'intervention en animation socioculturelle** 2022-2023

**Code**  
T.TS.SO354.ASC2.F.23

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

### 2 Organisation **Crédits ECTS \***

6 ECTS

**Langue**

- allemand  anglais  
 français  français - allemand  
 français - anglais

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1 ainsi que la formation pratique 1.

Dans l'attente des résultats d'examens, une inscription sous réserve au module est possible avec un délai ultime au 15 mars pour confirmer cette inscription.

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétences**

- Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
- Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
- Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

**Objectifs d'apprentissage du module**

- Acquérir des connaissances théoriques et historiques de méthodologie de projet.
- Établir un diagnostic social dans le but d'élaborer une réponse adaptée aux besoins du terrain et des publics. Connaître les outils permettant la réalisation d'un diagnostic social et les méthodologies d'analyse des données récoltées.
- Concevoir et réaliser un projet dans son ensemble avec les différentes étapes fondamentales dans une approche participative avec les partenaires et publics concernés (diagnostic, finalités, élaboration et conceptualisation, objectifs, budgets et recherche de financements, notions de droit, mise en œuvre et réalisations, évaluation, modélisation, évolution, etc.)
- Saisir certains enjeux liés aux collaborations internes et externes dans l'ASC et en lien avec les communications de son métier aux différents interlocuteurs.

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### Contenu

Les étudiant.es réalisent en différentes équipes des mandats d'action de terrain. Les mandats sont proposés par les enseignant.es en contact avec diverses institutions, associations, professionnel.les des champs de l'animation socioculturelle. Les mandats constituent des terrains d'apprentissage et de formation. Le processus de la démarche prime sur le résultat.

En matière de contenus, le module ASC2 travaille plus particulièrement la méthodologie de projets participatifs, la gestion d'équipes, les dynamiques de groupes. La communication est développée sur deux axes : communication externe, avec les publics, les administrations et les autorités politiques d'une part et communication interne liée au travail d'équipe et/ou en groupes. La question de l'adaptation de la communication aux différents publics à l'aide des nouvelles technologies est également abordée.

Ainsi, l'étudiant.e s'initie aux fondements théoriques et aux outils méthodologiques de la gestion de projet participatif. En parallèle, il/elle traverse les différentes étapes d'un projet sur le terrain : diagnostic, élaboration, réalisation et évaluation d'un projet, tout en travaillant sur des mandats précis et concrets, accompagné.e par des professionnel.le.s de terrain et les enseignantes.

Ces mandats permettent aux étudiant.e.s d'expérimenter les réalités des terrains, de développer un travail de réseau et de comprendre les enjeux reliés aux thématiques et problématiques rencontrées par différents publics (habitant.e.s, aîné.e.s, jeunes) et par les professionnel.le.s du travail social et leurs partenaires. Dans les différentes phases du projet, les étudiant.e.s expérimentent les outils propres à l'animation socioculturelle et à la récolte de données, s'initiant ainsi à la recherche. Le module est fortement relié aux modules ASC1 et ASC3, sachant que les 3 modules ont été articulés dans une logique globale.

### Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Dans ce module, nous nous inspirons du dispositif pédagogique de la « Team Academy », pédagogie active et inductive de l'apprentissage par l'action. Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage sont diverses et se composent d'enseignements frontaux, de co-enseignements, de lectures théoriques, de réalisation de mandats de terrain en collectifs d'étudiant.es. « Le modèle pédagogique utilisé dans le programme Team Academy a été développé en Finlande et est reproduit dans une trentaine de hautes écoles dans le monde.

Unique en Suisse, ce mode de formation propose une approche disruptive en regard des modèles pédagogiques traditionnels. Les étudiants ne sont plus assis sur leur banc d'école mais deviennent les acteurs et actrices de leur formation. Ils sont amenés à devenir à devenir plus autonomes et s'auto-organisent au sein d'une « Team Company » sous la supervision d'un coach.

Ce dernier a pour objectif de développer et libérer le potentiel de chaque personne et de faciliter ainsi l'acquisition de compétences par le travail en équipe. Le coaching est au cœur de ce dispositif pédagogique et il crée une culture basée sur la créativité, l'expérimentation et l'art de décider. »  
(<https://www.apres-ge.ch/actualites/le-nouveau-programme-team-academy-la-hes-so-valais>)

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### Evaluation orale

Les directives de travail et les critères sont communiqués au début du module. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

L'évaluation des différents actes traversés durant le module et des différentes étapes du mandat de terrain sera évaluée sous forme d'un oral de présentation du projet, en groupe.

**La présence et la participation au module sont obligatoires ; elles font partie des modalités d'évaluation et de validation du module, elles seront contrôlées.**

En cas d'absence-s non justifiée-s lors des cours en présentiel, un travail de rattrapage sera demandé.

### Répétition

L'étudiant-e qui obtient une note F à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle peut alternativement :

- a) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique ;
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante ;

Procédure : l'étudiant-e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie au plus tard trente jours après la notification de l'échec.

En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité

a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let.

b) du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social). La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 8 Remarques

La liste des intervenant-e-s est remise lors du premier jour de cours

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

## 9 **Bibliographie**

- Armbruster Elatifi, U., Libois, J., Perret, B. & Warynski, D. (2014). *Evaluation participative des actions de l'animation socioculturelle : le défi de la qualité*. Rapport de recherche
- Beaud, S. & Weber, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte.
- Boutinet, J.-P. (2011). *Psychologie des conduites à projet* : PUF.
- Humbert, C. (2007). *Projets en action sociale : entre contraintes et créativité*. Paris : L'Harmattan.

Une bibliographie complète sera remise durant le cours.

## 10 **Enseignant-e-s**

Armbruster Elatifi Ulrike  
Clerc Anandy

### **Responsable de module \***

Anandy Clerc et Ulrike Armbruster-Elatifi

### **Descriptif validé le \***

20 février 2023

### **Descriptif validé par \***

Sophie Rodari, coresponsable de filière